

***Discours de M. Irfan Rahman, Commissaire électoral de la République de Maurice et président du Réseau électoral de l'océan Indien***

***Projet "Gouvernance, Paix et Stabilité" (GPS) - Conférence régionale sur les bonnes pratiques pour la paix et la stabilité dans l'organisation des processus électoraux : le rôle des Organes de Gestions des Elections, des partis politiques et des médias, Madagascar, 30 août au 1 septembre 2023***

Excellences, Distingués participants, Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré d'être parmi vous ce matin dans cette belle « ville des milles », fameuse par l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire de sa population, dans le cadre de cette conférence régionale sur le rôle des organes de gestion des élections (OGE), des partis politiques et des médias.

MANAO AHOANA

Je remercie le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien pour son soutien inébranlable à l'organisation de cette conférence tellement importante pour la région, et le président de la CENI et ses collaborateurs pour l'accueil fraternel.

Nous allons consacrer ces prochains jours aux bonnes pratiques à adopter avec un objectif commun de promouvoir la paix et la stabilité dans l'organisation des processus électoraux afin de garantir le droit à la participation de nos citoyens respectifs dans de meilleures conditions.

La création du Réseau Électoral de l'océan Indien en 2022 a grandement renforcé les liens entre nos îles en favorisant le partage d'expériences, l'échange d'expertises et un dialogue à tous les niveaux,

promouvant ainsi un renforcement de nos pratiques respectives et nos connaissances électorales mais plus important encore, le développement d'une culture électorale, de paix et de démocratie à l'océan Indien.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse, je voudrais exprimer ma gratitude au secrétaire général de la COI, Monsieur Jean Claude de L'Estrac pour l'intérêt qu'il a porté pour la création du réseau ; il a toujours cru dans ce réseau. Je vous salue Monsieur de L'Estrac, c'est un de vos rêves qui s'est réalisé.

Cette collaboration englobe des valeurs telles que la coopération, la solidarité, l'honnêteté, l'inclusivité et la transparence, mais surtout, elle reflète la confiance qui unit nos États membres. Ce réseau illustre notre capacité à promouvoir nos intérêts communs, à traiter des enjeux que nous partageons et à exploiter des opportunités et synergies mutuelles. Avec nos visions alignées, nous progressons collectivement vers une coopération ancrée dans la paix et la stabilité. Je tiens à vous féliciter pour ces efforts. Nous avons des systèmes et des lois électoraux relativement similaires, basés sur les mêmes principes de base, en particulier : l'universalité et l'égalité du suffrage, la libre expression de la volonté des électeurs, le secret du vote, le pluralisme politique et la transparence de nos processus électoraux.

Nous sommes donc réunis ici autour d'un dessein commun et d'une vision partagée.

Cette Conférence est un résultat tangible de notre collaboration. L'objectif premier étant le partage d'expériences, de connaissances sur de sujets complexes nous essayerons ces jours-ci de rapprocher, de faire connaître les enjeux des uns et des autres, les mandats, mais aussi les défis auxquels nous faisons face et tout cela afin de pouvoir renforcer notre

esprit d'entente, d'empathie y compris institutionnelle mais surtout d'un esprit apaisé pour l'organisation de tout processus électoral.

Le rôle des administrations électorales est complexe, et reste important. Nous essayons tous, en tant que représentants de Commissions électorales de répondre et de matérialiser au mieux l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 25 du Pacte International des Droits Civils et Politiques : Celui du droit à la participation et, à travers l'organisation d'élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel et, assurant ainsi la liberté du vote.

Quoi dire des partis politiques, qui matérialisent à travers leurs candidats le droit de toute personne à accéder, dans des conditions d'égalité aux fonctions les plus importantes de son pays. Les Candidats représentés et élus sont les moteurs démocratiques et du développement de nos peuples. Représentés dans les institutions, les Assemblées nationales qui symbolisent des siècles de luttes pour un partage équitable du pouvoir, sous l'État de droit, le *Rule of Law*. Et entre nous, surtout la matérialisation de la victoire contre l'absolutisme qui pendant autant de siècles, et encore, ont malheureusement dirigé la vie de personnes.

Finalement, et pas moins importants, la presse, les médias, les journalistes, qui sont garants de la liberté d'expression.

Des élections crédibles et inclusives se fondent sur un certain nombre de principes démocratiques fondamentaux.

Essentiels parmi ces principes se trouvent les droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'informatique et à l'égalité devant la loi.

Ces principes signifient que les acteurs politiques et électoraux discutent librement des questions politiques. De l'autre côté, les candidats et les électeurs s'appuient très largement sur l'accès aux médias aussi bien pour transmettre que pour recevoir des informations. Cela nécessite des médias libres et diversifiés, capable de fournir une couverture équilibrée et impartiale et un accès équitable aux partis et aux candidats.

Comme nous le savons tous, les personnes ayant le droit de vote doivent être libres d'exercer ce droit, pour un candidat ou pour ou contre toute proposition soumise à référendum, ces personnes doivent être libres d'apporter leur appui ou de s'opposer à un gouvernement sans être soumises à des influences indues ou à une coercition de quelque nature que ce soit, qui pourraient fausser ou entraver sa libre expression. Ce n'est pas moi qui dis cela, mais le Comité des droits humains des Nations Unies tels qu'ils l'ont défini à l'article 21 de la Déclaration des Droits Humains.

La démocratie ne doit jamais être considérée comme un acquis définitif.

C'est ainsi que nous voyons réunis trois acteurs distincts qui ensemble permettent à ce que nous nous retrouvons dans un environnement de politique électorale plus juste et inclusive. Les Commissions électorales, les Partis Politiques et les Médias, grâce au Réseau Électoral de l'Océan Indien, mais aussi grâce à la COI, que je tiens à remercier à nouveau, vont relever les défis et les enjeux dans le but de construire un climat de confiance entre nous, afin d'organiser des élections de plus en plus apaisées.

Tel en est notre désir et notre responsabilité !

Dans une démocratie saine et dynamique, ces trois entités distinctes mais complémentaire doivent maintenir un équilibre délicat, tout en garantissant que le processus électoral reste transparent et équitable, et reflète surtout la volonté du peuple.

La transparence, l'impartialité et un comportement responsable de tout un chacun sont essentiels au succès des élections libres et démocratiques.

Je me réjouis à la perspective des séances productives et des discussions franches que nous aurons au cours des trois prochains jours.

Avant de conclure, je tiens à réitérer mes remerciements au Secrétaire Général de la COI pour son appui résolu pour la tenue de cette Conférence.

L'approfondissement de la démocratie est un processus en continu que nous, comme OGE, doivent continuellement faire avancer.

En dépit de nos différences au plan institutionnel, car il y en a, l'étude comparative sur les organes de gestion électorale et les processus électoraux des états membres, ouvrage intéressant à plus d'un titre, le confirme, nos démocraties ont les mêmes préoccupations, à quelque chose près.

Nous avons de nombreuses raisons de s'inquiéter, mais notre foi en la démocratie et les bonnes pratiques électorales doivent nous permettre de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

En conclusion, je suis optimiste quant à notre capacité collective à surmonter les défis qui se présentent à nous dans le cadre de nos

responsabilités en tant qu'organes de gestion électorale, partis politiques et médias. Bien que nos contextes institutionnels puissent différer, nous partageons un engagement profond envers la démocratie, la transparence et la promotion de la participation citoyenne.

Je vous remercie chaleureusement et je me réjouis de ces prochains jours de partage et de collaboration fructueuse.

MISAOTRA